

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 20 octobre 2020

le comité de bassin Loire-Bretagne s'exprime sur le projet de Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2022-2027

Ce jeudi 22 octobre 2020 de 10h00 à 14h00, le comité de bassin Loire-Bretagne se réunira pour mettre au vote le projet de Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) 2022-2027 et son programme de mesures. Ce vote est une première étape permettant de proposer le projet à la consultation du public en 2021.

Le Sdage et son programme de mesures sont des documents de planification dans le domaine de l'eau.

Ils définissent, pour une période de 6 ans les grandes orientations pour garantir la bonne gestion de l'eau, la préservation des milieux aquatiques, l'atteinte des objectifs fixés par l'Europe et la réalisation des actions à conduire sur le terrain.



Plus de 50 réunions au cours de ces deux dernières années et des échanges maintenus avec les instances de bassin et locales malgré la crise sanitaire.

Face aux conséquences de la crise sanitaire, le calendrier d'adoption des projets de Sdage et de programme de mesures a été décalé de 3 mois au niveau national. Un enjeu : garantir une bonne concertation de l'ensemble des acteurs de l'eau.

Ce vote permettra de proposer le projet de Sdage à la consultation de tous les acteurs dans les différents territoires du grand bassin Loire-Bretagne. Le public et les assemblées pourront ainsi donner leurs avis et s'exprimer à partir du 15 février 2021.

Les échanges porteront sur l'ambition, les avancées, la concertation mise en place et le programme de mesures associés au projet de Sdage 2022-2027.

Compte tenu de la situation sanitaire et des récentes mesures gouvernementales, le comité de bassin se réunira sous forme dématérialisée. Si vous souhaitez assister au comité de bassin, merci de vous rapprocher de la délégation à l'information et à la communication.

Contact presse : stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr

L'agence de l'eau Loire-Bretagne a pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain.

Il intéresse 335 communautés de communes, près de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

Tél : 06 32 64 65 23 - 02 38 52 73 10

stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr

Déléguée à l'information et à la communication

9 avenue Buffon - CS 36339

45063 Orléans cedex 2

agence.eau-loire-bretagne.fr